

Samedi 26 9h30-12h COLLERET Permanence au presbytère.

16h FERRIERE Baptême de Philaée HOTTOIS.
18h COLLERET Messe pour Jeannine Richard.

Dimanche 27 - 26^{ème} *Dimanche du Temps Ordinaire* 1^{ère} quête: Pour les Séminaires / 2^{ème} quête : La Paroisse.

10h30 BOUSIGNIES Messe.

Lundi 28 Temps Ordinaire.

Mardi 29 Temps Ordinaire.

Mercredi 30 10h-11h30 COLLERET Permanence au presbytère.

Jeudi 1^{er} Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Vendredi 2 Temps Ordinaire.

Samedi 3 9h30-12h COLLERET Permanence au presbytère.

16h FERRIERE Baptême de Célestin MONET.
18h COLLERET Messe anniversaire Gilles Remacle, Albert Remacle, pour Sérafino Bravin.

Dimanche 4 - 27^{ème} *Dimanche du Temps Ordinaire* 1^{ère} quête: Pour Denier St Pierre / 2^{ème} quête : La Paroisse.

11h COUSOLRE Premières communions et départ en retraite de Louissette.

INFORMATION :

Dimanche 4 et Dimanche 11 octobre : Messes réservées aux familles des communiantes (pour des raisons sanitaires et de distanciations obligatoires)

Pour cela les messes des Samedi 3 et 10 octobre à Colleret sont maintenues pour les personnes non concernées par les communions.

Merci de votre compréhension.

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu (21, 28-32)
« S'étant repenti, il y alla »

En ce temps-là, Jésus disait aux grands prêtres et aux anciens du peuple : « Quel est votre avis ? Un homme avait deux fils. Il vint trouver le premier et lui dit : “Mon enfant, va travailler aujourd’hui à la vigne.” Celui-ci répondit : “Je ne veux pas.” Mais ensuite, s’étant repenti, il y alla. Puis le père alla trouver le second et lui parla de la même manière. Celui-ci répondit : “Oui, Seigneur !” et il n’y alla pas. Lequel des deux a fait la volonté du père ? » Ils lui répondent : « Le premier. » Jésus leur dit : « Amen, je vous le déclare : les publicains et les prostituées vous précèdent dans le royaume de Dieu. Car Jean le Baptiste est venu à vous sur le chemin de la justice, et vous n’avez pas cru à sa parole ; mais les publicains et les prostituées y ont cru. Tandis que vous, après avoir vu cela, vous ne vous êtes même pas repentis plus tard pour croire à sa parole. »

A NOTER :

Répétitions de chants :

Pour les 1ères communions du 4 octobre : Samedi 3 octobre à 14h30 à l’église de Ferrière-la-Petite avec François Poitevin.

Pour la Profession de Foi du 11 octobre ; Vendredi 9 octobre à 18h à l’église de Cousolre avec l’organiste Mr Baudson.

(en respectant les distanciations et le port du masque)